

Projet d'ouverture d'une formation

Rédacteur Vocal ©

Permettre la communication avec
les collaborateurs sourds et
malentendants en situation
professionnelle
et favoriser l'accès à l'emploi



Partenaires



ANJOU-MAYENNE

*SERVICES DE SOINS
ET D'ACCOMPAGNEMENT
MUTUALISTES*



Rôle et compétences

Avec compétence complémentaire à son
métier, le rédacteur vocal :

- assure l'accessibilité à la communication orale.
- utilise la technologie de la reconnaissance vocale,
- est le référent au sein de l'entreprise avec les acteurs internes mais aussi externes.

- Une assistante de direction,
- Un technicien informatique,
- Un agent de maintenance,
- Un cadre comptable.

En formation continue à :

- Salariés d'entreprise
- Demandeurs d'emploi

1^{ère} ouverture en 2012 à l'ESAIP
(Ecole d'Ingénieurs à Angers)

Essaimage vers d'autres territoires au travers du réseau RENASUP

(Réseau d'Enseignement Supérieur de l'Enseignement Catholique)

- En formation continue
- Par une option pour les élèves de BTS, DCG, DCESF (Conseiller en Economie Sociale et Familiale)

Une formation modulaire avec des certificats de formation et l'objectif d'un titre pour ceux qui auront suivi le cursus complet.

Après trois formations réalisées, le dépôt d'un dossier de demande de certification professionnelle de compétences auprès de la CNCPC est envisagé.

6 mois de formation en alternance :

- **En centre** : acquérir les compétences de base du métier et la culture générale indispensable à l'adaptation aux différentes situations.
- **En entreprise** : apporter et mettre en œuvre les techniques de reconnaissance vocale.
- **En établissements spécialisé** : mieux appréhender le milieu du handicap et les outils de communication.

Modules de formation

- Culture générale
- Connaissance du contexte :
handicap de la surdité
- Les techniques du métier de
rédacteur vocal et leur mise en œuvre
- Compétences relationnelles et
transversales

Une Rencontre, le 2 décembre de 14h à 16h

Au Secrétariat Général de l'Enseignement
Catholique (SGEC), 277 rue St Jacques à Paris

**Pour faire connaître et promouvoir
cette démarche auprès des
employeurs.**

